

COVID : vers un transfert de souveraineté à l'Europe ?

Article rédigé par *lecourrierdesstrategies.fr*, le 30 août 2021

Source [*lecourrierdesstrategies.fr*] Personne n'en a parlé, mais les députés français ont adopté sous le manteau une bien étrange résolution sur le COVID et les crises sanitaires la semaine dernière. Cette résolution appelle à une coordination européenne "renforcée" dans le domaine de la santé et des crises sanitaires. Il fallait donc comprendre que le retour à la souveraineté en matière sanitaire dont parlait Macron et son équipe l'an dernier était en fait un retour vers la souveraineté européenne, mais pas la souveraineté nationale. Et un mensonge de plus !

Que cela soit dit : les députés français veulent plus d'Europe en matière de santé, démarchent qu'ils habillent notamment sous l'appellation en novlangue de "relocalisation des chaînes d'approvisionnement stratégiques dans le domaine sanitaire lorsque cela est possible". Voilà, donc quand le gouvernement Philippe a parlé l'an dernier de "relocalisation" et de "souveraineté", il s'agissait de relocaliser en Europe, mais pas forcément en France.

Le texte de la résolution mérite vraiment d'être lu. Il s'agit, pour le Parlement, d'exprimer aux instances européennes la volonté du peuple français sur tel ou tel sujet. En l'espèce, c'est la gestion des crises sanitaires qui est ici traitée.

On retiendra du texte qu'il appelle :

- à une accélération de la campagne de vaccination en Europe "pour limiter la propagation du virus et des variants"
- à soutenir "les propositions de la Commission européenne du 11 novembre dernier pour renforcer l'Europe de la santé qui pérennisent les mesures ad hoc ayant bien fonctionné pendant la crise"
- à renforcer les "mandats des agences sanitaires qui doivent être les garantes de l'autonomie de réflexion et d'action de l'Union européenne et plaide pour un développement élargi de leur communication afin de rendre leurs activités plus lisibles et accessibles aux citoyens européens"
- à "la création de la nouvelle agence sanitaire permanente, l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)"
- à "la création d'un cloud de données sanitaires à l'échelle européenne pour faciliter le partage de l'information et des connaissances scientifiques, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)"
- à "une éventuelle modification des traités dans le cadre de la Conférence pour l'avenir de l'Union, afin de clarifier et de renforcer explicitement les compétences européennes en matière sanitaire qui sont

actuellement disséminées dans les traités”

Bref, toujours plus de multilatéralisme européen, toujours plus de bureaucratie dominatrice cachée sous l'étiquette “agence indépendante”, et toujours moins de prise sur les politiques publiques offerte aux citoyens ordinaires. L'Assemblée Nationale ne pouvait pas mieux illustrer le naufrage de la démocratie...

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)